

Par les hameaux de Breuilpont



Randonnée n°14888419

Une randonnée proposée par COCHARDMOD

Au menu de cette randonnée breuilpontoise : cheminement près de plans d'eau, de cours d'eau, de champs, vallons et sous-bois et découverte du patrimoine local.

Durée :	3h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.48km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	93m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	94m	Commune :	Breuilpont (27640)
Point haut :	125m		
Point bas :	48m		

Description

Le départ se fait du parking de la gare du train touristique située Rue Saint-Exupéry.

(D/A) Face à la voie ferrée, dirigez-vous à droite puis allez à gauche pour traverser celle-ci. Virez à gauche dans la Rue Alfred de Musset en direction de Lorey.

(1) Bifurquez tout de suite à gauche dans un chemin qui va longer à main gauche l'ancienne voie ferrée et l'Étang du Lac Madic à main droite. Continuez plus loin avec le chemin, entre l'Étang du Lac la Triouzoune et l'Étang du Lac Guéry jusqu'à un passage à niveau que vous franchirez.

(2) Au carrefour en triangle, poursuivez vers la gauche dans le Chemin du Moulin. Au carrefour suivant, allez à droite dans le Chemin de la Chapelle.

(3) Faites un court aller-retour à gauche dans le Chemin du Gué (en face du n°8) afin de voir un charmant coin au bord de l'Eure.

(3) De retour, poursuivez à gauche vers la chapelle, passez devant le château et traversez plus loin le Chemin des Vignes. Ignorez un départ à droite puis passez entre deux étangs.

(4) À un carrefour en T, faites un bref gauche/droite pour passer sous un petit pont ferroviaire. Au bout du sentier, prolongez en face dans la Rue Alfred de Musset et longez le Stade Achille Gouery.

(1) Poursuivez pour franchir à nouveau à droite la voie ferrée en prenant la Rue Alfred de Vigny. Traversez la D 836 au passage piétons et continuez jusqu'au cimetière. Longez-le à main gauche en direction de Villiers-en-Désœuvre en restant sur le bas-côté droit qui est plus large.

(5) Après 350 m environ, tournez à droite pour prendre immédiatement à gauche un chemin qui longe la route. Au carrefour en T, virez à gauche et traversez **avec prudence** la D 58. Empruntez ce chemin en lisière de forêt jusqu'à une fourche (départ à droite non figuré sur la carte). Passez le Ru de Chanu et poursuivez vers la gauche jusqu'à Saint-Chéron. Traversez la route face à la chapelle et allez à droite sur quelques mètres.

(6) Bifurquez à gauche derrière la chapelle, passez près d'un lavoir puis engagez-vous à gauche dans la Rue de la Mare Guérin.

(7) Après être sorti de Saint-Chéron, obliquez dans le premier sentier à gauche qui va longer deux habitations à main gauche.

(8) Bifurquez à gauche dans une sente entre deux haies puis à droite dans l'Allée des Sycomores. Au bout de celle-ci, allez à droite

Points de passages

D/A Gare train touristique Rue Saint-Exupéry
N 48.961434° / E 1.424944° - alt. 50m - km 0

1 Boucle de Lorey
N 48.961149° / E 1.424407° - alt. 50m - km 0.08

2 Carrefour en triangle
N 48.951561° / E 1.418336° - alt. 49m - km 1.64

3 Chemin du Gué - Eure (rivière) - Affluent de la Seine
N 48.950516° / E 1.41545° - alt. 51m - km 1.95

4 Carrefour en T
N 48.955417° / E 1.42066° - alt. 49m - km 3.03

5 Chemin le long de la D 58
N 48.96083° / E 1.43597° - alt. 86m - km 4.7

6 Chapelle Saint-Chéron
N 48.969036° / E 1.454183° - alt. 115m - km 6.9

7 Sentier à gauche
N 48.96987° / E 1.450117° - alt. 116m - km 7.27

8 Sente entre deux haies
N 48.968986° / E 1.443946° - alt. 112m - km 7.75

9 Vers la D 836
N 48.968166° / E 1.428013° - alt. 75m - km 9.33

10 Passage protégé
N 48.965724° / E 1.426274° - alt. 65m - km 9.64

11 Impasse de la Planchette
N 48.963873° / E 1.425089° - alt. 53m - km 10.05

D/A Gare train touristique Rue Saint-Exupéry
N 48.961422° / E 1.42494° - alt. 50m - km 10.48

dans une nouvelle sente. Au carrefour en T, virez à gauche, traversez une route et ignorez les départs sur le côté pour aboutir à des habitations.

(9) Dirigez-vous à gauche puis continuez tout droit jusqu'à la D 836.

(10) Traversez-la au passage protégé et allez à droite puis à gauche dans la Rue du Mont Vallet. Ignorez trois départs à droite.

(11) Empruntez à droite l'Impasse de la Planchette puis virez à gauche pour longer un bras de l'Eure. Au carrefour en T, virez à droite puis à gauche pour retrouver le parking de la gare du train touristique (D/A).

Informations pratiques

Le portail Suricate

Vous, usagers des sentiers et des milieux naturels, devenez dès aujourd'hui acteur de ce dispositif en signalant toute anomalie rencontrée lors de vos randonnées: [Sentinelles sports de nature](#).

Pique-nique :

Chemin du Gué au bord de l'Eure (table).

Derrière la chapelle de Saint-Chéron (table).

Commerce et restauration près de l'église de Breuilpont.

A proximité

Breuilpont

Église Saint-Martin.

Château de Breuilpont.

3 lavoirs.

Houblonnière (brasserie Le Goubelin).

Lorey

Chapelle Saint-Lubin.

Château.

Anecdote :

Sacha Guitry choisit la passerelle de Lorey pour y tourner la fameuse scène du franchissement du Pont d'Arcole par les troupes de l'empereur Napoléon 1er. (Rue du Gué).

Saint-Chéron

Chapelle.

Lavoir.

À proximité:

[Chemin de fer de la vallée de l'Eure](#).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-par-les-hameaux-de-breuilpont/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.